

Agents d'entretien des espaces publics
non bâtis et des voiries

GUIDE



MOUSTIQUE TIGRE*

**IDENTIFIER ET DÉTRUIRE
LES GÎTES LARVAIRES**

* *Aedes Albopictus* - taille réelle : à l'âge adulte : 5 mm

Avant-hier, Mercredi 31 Juillet, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) Auvergne Rhône Alpes informe la commune que plus de cinquante départements sont infestés par le moustique tigre (*Aedes albopictus*), notamment le Puy-de-Dôme sur Clermont-Ferrand.

Une population de ce moustique est installée sur le territoire de la commune de Joze, principalement à proximité de l'usine de stockage de pneus (site route de Vichy) et du cimetière (périmètre entomologique).

De nombreuses larves ont été observées au sein du cimetière. Pour éviter le développement de ce moustique, il faut absolument le priver d'eau.

Aussi, des dispositions sont prises ou à prendre par l'entreprise PROCAR pour évacuer l'eau stagnante contenue dans les pneus, ainsi que par la commune et les particuliers au niveau du cimetière. (par exemple éviter l'eau stagnante en remplissant les soucoupes des pots de fleurs de sable mouillé).

Ce moustique de petite taille se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche. Ce moustique peut transmettre des maladies s'il est contaminé donc porteur de virus (très faibles probabilités).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé).

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques, c'est pourquoi il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos, donc leur prolifération.

Je compte sur vous.

Le Maire de Joze



Cimetières



Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus*, dit moustique tigre, sont majoritairement « fabriqués » par l'Homme, le plus souvent en milieu urbain ou périurbain, au sein des domiciles privés (cours, jardins, balcons...) mais aussi des espaces collectifs. La femelle pond ses œufs sur la partie sèche qui jouxte une surface d'eau et ceci dans toute sorte de réceptacles : vases, fûts d'eau de pluie, pneus usagés, pièges à sable des bouches d'égouts, creux d'arbre, etc.



Les autres gîtes larvaires retrouvés dans tous les milieux

Jardinières, soucoupes sous les pots de fleurs, vases



Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées



Réserves d'eau : bidons, bacs pour arrosage



Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau



Des gestes simples

Partout, supprimez les collections d'eaux

Avaloirs pluviaux, pièges à sable, réseaux techniques, bornes de chantiers, bassins d'eau claire, creux d'arbres

- ▶ Cartographiez et traitez (anti-larvaire) lors de leur mise en eau

Cimetières

- ▶ Incitez à une pratique modifiée (pas d'eau dans les vases, à la place : sable humide)

Jardinières

- ▶ Rationnez-leur arrosage. Terreau humide, jamais d'eau apparente

Soucoupes sous les pots de fleurs, vases

- ▶ Videz-les au moins une fois par semaine ou remplissez de sable qui, mouillé, permet à la plante d'y puiser son eau

Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées

- ▶ Curez-les et entretenez-les très régulièrement

Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)

- ▶ Couvrez-les de toiles moustiquaires ou autre tissu

Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau

- ▶ Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les

Contact

ars-ara-environnement-
sante@ars.sante.fr

En savoir plus

www.signalement-
moustique.fr

**Agence régionale de santé
(ARS) Auvergne-Rhône-Alpes**
241 rue Garibaldi - CS 93383
69418 Lyon Cedex 03
04 72 34 74 00
www.ars.auvergne-rhone-
alpes.sante.fr

**Entente interdépartementale
Rhône-Alpes pour la
démoustication (EID)**
31 chemin des Prés de la Tour
73310 Chindrieux
04 79 54 21 58
www.eid-rhonealpes.com



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes